



SOCIÉTÉ

L'éducation sexuelle à l'école recadrée

Fausse rumeurs, fantasmes et inquiétudes... Depuis juillet, le sujet agite le Web. Une circulaire est publiée ce jour.

CAROLINE BEYER  @BeyerCaroline

ÉDUCATION La nouvelle circulaire d'éducation à la sexualité, qui paraît ce 13 septembre, fait parler d'elle depuis le mois de juillet... « *Des choses absurdes ont été dites cet été par des gens qui ont un intérêt idéologique à attiser le feu sur ces questions* », a éclaté Jean-Michel Blanquer mercredi matin lors d'une conférence de presse tenue sur un tout autre sujet. Le 31 août, au micro de RTL, le ministre de l'Éducation dénonçait la circulation de « *fausses informations* » destinées à « *effrayer les gens, avec parfois l'intention de les attirer dans de nouvelles écoles privées hors contrats fondamentalistes* ». Il invitait chacun à être « *attentif* » à des propos venus de « *milieux catholiques et musulmans intégristes* ».

Rumeurs sur les réseaux sociaux autour d'un enseignement à la masturbation dès l'âge de 4 ans, montée au créneau de sites identitaires tels *Le Salon beige* ou *Riposte laïque*, grand retour de Farida Belghoul, proche de l'extrême droite, qui, en 2014, dénonçait une « *théorie du genre* » à l'œuvre dans les établissements scolaires, invitait les familles musulmanes à retirer leurs enfants

« **Des choses absurdes ont été dites cet été par des gens qui ont un intérêt idéologique** »

JEAN-MICHEL BLANQUER

de l'école... Année après année, le sujet reste sensible. Avec son lot de fausses nouvelles, de fantasmes et d'inquiétudes. Au centre des polémiques, la légitimité de l'école à intervenir sur ce champ, le contenu des enseignements dispensés et les intervenants. En 2014, les « *ABCD de l'égalité* », imaginés par le duo Peillon-Vallaud-Belkacem pour lutter contre les

stéréotypes de genre à l'école, avaient déclenché une tempête. Cet été, c'est une déclaration de Marlène Schiappa qui a remis le sujet sur la table. La secrétaire d'État, porteuse de la loi de lutte contre les violences faites aux femmes promulguée début août, évoquait la nécessité de mettre effectivement en place dans les écoles, de la primaire au lycée, les trois séances annuelles d'éducation à la sexualité prévues depuis la circulaire de 2003. Ces séances « *parleront du consentement, du respect d'autrui, des rapports entre les femmes et les hommes, et de la manière dont ce n'est pas faire la fête que d'aller mettre une main aux fesses à une femme* ».

Le nouveau texte rédigé par la Rue de Grenelle veut répondre aux enjeux du XXI^e siècle, à commencer par l'exposition des plus jeunes à la pornographie sur Internet. Mais il n'entend pas changer la donne. Il précisera l'obligation d'éducation à la sexualité fixée depuis par le texte de 2003, dans la foulée de la loi Aubry sur l'IVG et la contraception. Car dans les faits, seuls 10 % des classes de première et 47 % des classes de CM2 suivent les trois séances annuelles, animées par des professeurs et des associations agréées, comme Le Planning familial, selon une étude publiée en 2016 par le Haut Conseil à l'égalité hommes femmes. L'instance pointait aussi une approche centrée sur la biologie et sur la reproduction. Dans ses prises de parole sur le sujet, Jean-Michel Blanquer a choisi d'utiliser l'expression « *Éducation sexuelle et affective* ». Un détail qui n'en est pas un. À l'Apel, l'Association de parents du privé catholique sous contrat, on défend depuis de nombreuses années « *une éducation affective, relationnelle et sexuelle* ». « *Les trois dimensions sont liées* », insiste Gilles Demarquet, son président, avant de rappeler que « *les parents sont les premiers éducateurs* ». ■



GUILLAUME BONNEFONT / IP3 PRESS / MAXPPP

Une infirmière explique la contraception à des élèves dans un lycée de Montpellier, en janvier 2013.